

---

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

**QUE** Tel que prévu à l'article 6.1 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité de Boischatel a procédé à la vente d'un terrain :

- Le terrain # 54, le 7 juillet 2025, à la vente de gré à gré du lot 6 542 135 situé au 626, route des Trois-Sauts à Boischatel au montant de 249 000 \$, plus les taxes applicables.

FAIT À BOISCHATEL, CE 8 SEPTEMBRE 2025



Amélie Bédard  
Greffière adjointe

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Amélie Bédard, greffière adjointe, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 9 h et 12 h, le 8<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 8<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025.



Amélie Bédard  
Greffière adjointe